

Communiqué de presse

18 octobre 2017



LA CADES CLOTURE AVEC SUCCES UN SECOND EMPRUNT DE REFERENCE EN DOLLARS US EN 2017

3,0 milliards de dollars US - maturité : 2 ans - coupon : 1,75%

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), a clôturé hier avec succès son second emprunt de référence en dollars US en 2017, de maturité 2 ans et d'un montant de 3,0 milliards de dollars US.

Cet emprunt de référence en dollars émis par la CADES a été réalisé dans le cadre de son programme établi selon la règle 144A/3(c)(7) de la U.S. Securities Act de 1933 aux Etats-Unis.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon de 1,75 %, de maturité 2 ans (échéance 24 septembre 2019), a été fixé à 99,864%. La transaction a été conclue avec une marge correspondante à un écart de 3 points de base au-dessus de la courbe des swaps américains (équivalent à 28,1 points de base au-dessus du bon du Trésor américain de maturité 2 ans).

La CADES a mandaté BNP Paribas, J.P. Morgan et NatWest Markets pour diriger cette opération.

Près de la moitié de l'emprunt souscrit par les banques

Ce nouvel emprunt s'est caractérisé par une forte demande des investisseurs internationaux permettant de constituer un livre d'ordre en quelques heures seulement de 61 investisseurs.

Le placement s'est effectué auprès d'investisseurs en Europe pour 46%, en Asie Pacifique pour 27%, en Amérique(s) pour 24% et dans le reste du monde pour 3%.

Les banques ont souscrit près de la moitié de l'emprunt (47%), suivies par les banques centrales et institutions officielles pour 35%, les gérants de fonds pour 14%, les assurances et entreprises pour 2% et d'autres investisseurs pour 2%.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la Sécurité Sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration paritaire et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

CADES **REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR**



Geneviève Gauthey
Responsable de la communication
01 55 78 58 07
genevieve.gauthey@cades.fr



Relations presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idrayer@actifin.fr

Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les BILLETS auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.